

	FICHE DE POSTE	Réf : RHNM-ORL-ORL/FP-00278
	Orthophoniste en ORL	Version : 01
		Date : 07/10/2013
Rédaction par : BOT-MORVAN Muriel et CHEVER Marie-Renée		
Approbation par : PERAY Marie-Hélène		
Validation par : Direction des Ressources Humaines – Véronique ARZEL		Le : 16/01/2012
Entité émettrice : Pôle Organe des Sens, UF 72 11 et 7212, ORL		

Famille : *Soins*
Sous-famille : *Soins de rééducation*
Métier : *Orthophoniste*
Code Métier : *05I20*
Code GESFORM GPMC : *05I2034001*

1- Définition

Etablir, dans le cadre de la prescription médicale, un bilan qui comprend le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins.

Prévenir, évaluer et prendre en charge, aussi précocement que possible, les troubles de la voix, de l'articulation, troubles de la communication, de la parole, de la déglutition oro-pharyngée ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression.

Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

2- Spécificités

Prise en charge des patients, enfants et adultes, en séances individuelles et de groupe, en consultation externe et dans le service d'hospitalisation ORL, présentant des pathologies ORL notamment :

- surdité : adultes → réadaptation à la communication, éducation à la pratique de la lecture labiale, éducation auditive avec appareillage auditif conventionnel et/ou implantation cochléaire ; enfants et adultes → bilans pré et post implantation cochléaire ;
- troubles de la déglutition, de la voix et anomalies des fonctions oro-faciales (dysphagies/dysphonies après chirurgie ORL, insuffisance vélaire, éducation à l'utilisation de la voix oro et trachéo-oesophagienne et prothèses phonatoires externes, dysphonies fonctionnelles, etc.) ;
- autres (bilan orthophonique auprès de jeunes enfants sans langage ou présentant peu de langage après consultation ORL par exemple).

3- Conditions particulières

Temps : 100%

Horaires de travail : 9h-17h

Liens fonctionnels :

- médecins, chirurgiens, équipe soignante du service ORL
- l'équipe du Centre d'implantation cochléaire ou équipe d'audiophonologie
- l'équipe d'éducation thérapeutique des personnes laryngectomisées

Liaison hiérarchique : Cadre de santé.

	FICHE DE POSTE	Réf : RHNM-ORL-ORL/FP-00278
	Orthophoniste en ORL	Version : 01
		Date : 07/10/2013
Rédaction par : BOT-MORVAN Muriel et CHEVER Marie-Renée		
Approbation par : PERAY Marie-Hélène		
Validation par : Direction des Ressources Humaines – Véronique ARZEL		Le : 16/01/2012
Entité émettrice : Pôle Organe des Sens, UF 72 11 et 7212, ORL		

4- Activités

- Bilan clinique d'un patient, spécifique au domaine (entretien / examen, recueil d'information, travail de synthèse, restitution...). Réalisation d'audiogramme, PEA, exploration de l'audition
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention
- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité. Séances de rééducation individuelles ou de groupe.
- Information et conseil auprès des personnels / utilisateurs / usagers, relatif au domaine d'activité
- Coordination des programmes / des projets / des activités
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.). Missions d'enseignement.
- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine.
- Planification des activités/interventions internes/externes, spécifiques au domaine d'activité (de la gestion des agendas à la cotation y compris rédaction de courriers)
- Gestion de parc d'équipements relatifs à son domaine d'activité

5- Savoirs (connaissances)

Description	Degré
Orthophonie	Connaissances approfondies
Communication et relation d'aide	Connaissances détaillées
Médicales générales et/ ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	Connaissances détaillées
Psychosociologie du handicap	Connaissances détaillées
Exercice, organisation et actualités professionnelles	Connaissances détaillées
Éthique et déontologie médicales	Connaissances générales
Réseaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux	Connaissances générales
Qualité	Connaissances générales

Connaissances générales : Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances détaillées : Connaissances pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier, la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un an.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 3 ans.

	FICHE DE POSTE	Réf : RHNM-ORL-ORL/FP-00278
	Orthophoniste en ORL	Version : 01
		Date : 07/10/2013
Rédaction par : BOT-MORVAN Muriel et CHEVER Marie-Renée		
Approbation par : PERAY Marie-Hélène		
Validation par : Direction des Ressources Humaines – Véronique ARZEL		Le : 16/01/2012
Entité émettrice : Pôle Organe des Sens, UF 72 11 et 7212, ORL		

6- Savoir-faire

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, relatifs à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe / en réseau
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier

7- Informations complémentaires

Liens professionnels les plus fréquents :

Liens ponctuels avec d'autres services du CHRU (pédiatrie ou autres) lorsque se présente une demande avec prescription médicale de prise en charge en consultations ORL d'un patient hospitalisé dans un autre service du CHRU.

Participation à des échanges, réunions de synthèse, des groupes de réflexion avec des partenaires extérieurs à l'établissement : services médico-sociaux (AFDA, CAMSP surdité et polyvalent, etc.), centres de soins de suite et de réadaptation (centre de Perharidy, etc.), autres centres d'implantation cochléaire, associations d'usagers (Association des laryngectomisés, etc.), orthophonistes libéraux, etc.

Pré-requis : Certificat de capacité d'orthophoniste